

# Acquérir les compétences pour débiter un élevage de reines (formation continue)



## Objectifs :

- ⇒ Acquérir les connaissances théoriques et pratiques afin de débiter un élevage de reines.
- ⇒ Pratiquer l'élevage de reines pour le renouvellement et le développement de son cheptel.
- ⇒ Intégrer un atelier d'élevage de reines sur son exploitation.



## Contenu :

- ◇ Biologie, génétique et pratique de sélection.
- ◇ Le matériel d'élevage (ruches souches, ruches élèveuses, starter, ruchettes et fécondation, barrettes, cupules).
- ◇ Présentation des différentes techniques d'élevage (avantages et inconvénients).
- ◇ Réalisation d'un calendrier d'élevage adapté.
- ◇ Préparation des ruches élèveuses, ruchettes et fécondation, essaims artificiels.
- ◇ Fabrication des barrettes.

## Public :

Taux de satisfaction : 100%

- ◇ Tout public.
- ◇ Connaître les bases de l'apiculture.
- ◇ Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter.

## Durée & Lieu

**14 heures soit 2 journées - CFPCA de Saint-Flour et rucher école.**

## Méthode pédagogique

Apports théoriques - Travaux pratiques en groupe et individuels - Partage d'expérience

## Modalités d'évaluation

Evaluation tout au long de la formation par questionnement et observation durant les travaux pratiques, évaluation formative ou auto-évaluation en fin de stage. Attestation de fin de formation.

## Coût et conditions de prise en charge :

Pour 2 jour soit 14 Heures:

- 20€/Heure, pour un financement personnel.
- 26€/Heure, pour un financement VIVEA ou France Travail.
- 26€/Heure, pour un financement CPF.

- ◇ Inscription : compléter et renvoyer le formulaire d'inscription au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

## Informations pratiques :

- ◇ Horaires de formation : 9H00/12H30 — 13H30/17H00.
- ◇ Restauration possible sur le site pendant les périodes scolaires (Prix du repas : 5.30€) ou dans des espaces dédiés.
- ◇ Transport : gare SNCF de Saint-Flour, navette de bus urbains entre la gare et l'établissement .
- ◇ Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier ensemble la faisabilité et les adaptations possibles.



Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap et aux personnes à mobilité réduite (PMR), aménagement d'épreuve et plans d'accompagnement personnalisés possibles.



**Contact :** Secrétariat : 8H00/12H00—13H00/17H30  
[cfppa.st-flour@educagri.fr](mailto:cfppa.st-flour@educagri.fr) - Tél: 04 71 60 35 62